

Questions réponses - AAP Littoral et mer (questions posées lors du webinaire du 8 mars 2022)

Question	Réponse
Un projet consolidé sans thèse est-il éligible?	Absolument une thèse n'est pas nécessaire.
Les thèses sont-elles éligibles ?	Oui, mais elles ne sont pas prioritaires. Jusqu'à 3 thèses peuvent être financées par session. Mais celles-ci doivent s'inscrire dans un projet plus global.
Les post-doc sont-ils éligibles ?	Oui
Un projet peut-il être monté avec un ou des chercheurs indépendants	Oui mais attention car un bureau d'étude ne peut pas être le porteur du projet, Le chercheur peut être partie prenante mais pas le responsable de l'équipe. La contractualisation du soutien est formalisée avec un organisme de recherche scientifique ou une organisation de la société civile.
Le projet peut-il cibler un lac ? (cas d'un lac artificiel soumis à la loi littoral)	Ce cas de figure n'a pas encore été rencontré. Tout à fait recevable avec continuum avec le milieu marin. Chercher à ne pas se concentrer sur le lac artificiel mais sur le système fluvio-littoral.
Est ce qu'un collectif citoyen est nécessaire ou est ce que des concertations sont suffisantes?	Non il doit s'agir d'une co-construction : il faut un collectif inclu dans le projet et représentant les citoyens. Il faut des acteurs issus de collectifs dans le projet. (Association, collectifs). Il n'y a pas besoin de créer juridiquement un collectif. Les représentants des usagers/collectivités doivent être parties prenantes dès la conception du projet.
Est ce qu'une association scientifique rentre dans collectif citoyen ou dans acteur scientifique? S'associer à un collectif citoyen ou à un scientifique?	Ce qui est important est de bien décrire le profil scientifique (avec CV), il n'y a pas besoin d'un "label" recherche. La qualité de la démarche scientifique et de la démarche partenariale seront étudiées. Il faut que les deux dimensions soient présentes.
Remarque lors du webinaire : les frais de gestions'élèvent à environ 25% pour les labos multitutelle	La Fondation de France a bien conscience des frais de gestion importants appliqués mais les règles de mécénat imposent un plafond de 5%. La solution peut être que le projet soit porté par un collectif directement, pour contourner les frais de gestion financière imposés par les tutelles.
Est-ce qu'un projet de sensibilisation peut néanmoins être un livrable, une capitalisation ?	un projet de recherche participative oui, pas un projet de sensibilisation
Je travaille au sein du ministère de la culture. Puis je m'impliquer dans un projet ? (En tant que partie prenante pas leadre)	Oui. Aucun problème.
Pour une Université : comment faire apparaître le co-portage dans le dossier ?	Dans la section de description de l'équipe projet, il faut que l'ensemble des parties prenantes soit bien décrit avec précision des rôles de chacun. Toutes les parties prenantes doivent y être représentées pour s'assurer que les partenariats sont opérationnels. Il ne s'agit pas de simplement lister les partenaires.
Est ce que l'Antarctique (donc sans population) peut être considérée comme Outre Mer?	Tourisme scientifique = il y a bien un enjeu humain - relation homme / nature, et il s'agit d'un territoire d'intérêt, donc oui. Nécessite une co-construction avec partenaires du transport maritime.
Les colloques scientifiques ne sont pas financés, dans le cadre de notre projet nous prévoyons 3 conférences pour justement ouvrir les projets à un plus grand nombre. Ces conférences pourraient elles être financées ?	Cela semble être plutôt un projet en émergence. Le plus pertinent est de prendre une année pour réaliser ces conférences et développer les partenariats. Les conférences peuvent être financées si ce n'est pas l'unique objet du projet.
L'appel à projet peut-il financer des activités de recherche appliquée sur le littoral espagnol en plus d'activités sur le littoral français? (coordination d'un gs transfontalier, sur la côte littoral basque)	Oui tant qu'une partie importante des travaux concernent la France.

Est-ce qu'il y a un type de convention spécifique entre les partenaires ? (lettre d'engagement etc)	Dans le dossier de demande, toute lettre mettant en avant l'engagement des partenaires dans le projet est la bienvenue. Au moment du reversement du financement, la FDF n'a pas besoin d'une convention, celle-ci est le plus souvent demandée par les universités et centres de recherche, et la Fondation de France fournit alors un modèle de convention. Cependant, la subvention est attribuée à une seule structure, qui a la charge d'effectuer le reversement entre partenaires.
Est ce qu'il y a un calendrier de démarrage du projet souhaité	La sélection des projets a lieu en juin puis les projets démarrent de façon échelonnée entre septembre et janvier/février au plus tard. L'idéal est de ne pas commencer un projet au moment de la sélection des nouveaux projets.
Est-ce qu'une association culturelle de diffusion de culture scientifique, un laboratoire de recherche et un organisme type parc national ou régional est un consortium de partenaires recevable ?	Le cas cité semble être un cas de projet en émergence afin que l'ensemble des parties prenantes co-construisent le projet. Cela peut ensuite devenir un projet consolidé qui demande des actions concrètes de terrain.
Les projets qui concernent la protection de la biodiversité en lien avec des activités humaines (déchets marins, interactions avec les activités de pêche, recherche sur l'impact du changement climatique), sont-ils éligibles ? (Projet très axé biodiversité sur des espèces bien ciblées, étroite collaboration avec partenaires locaux)	Dans le cas cité, où la recherche participative est bien présente, oui vous avez tous les éléments pour présenter un projet consolidé. Pour les projets qui concernent beaucoup de territoires, il ne faut pas que les projets soient uniquement une mise en réseau, il faut aussi des actions concrètes et un ancrage territorial fort. Parfois s'arrêter sur des territoires plus précis peut être plus pertinent.
Un projet de recherche anthropologique audiovisuel est-il éligible ? (Développer un documentaire ethnographique sur le thème de la relation entre l'homme et la nature sur le littoral et les enjeux du changement climatique et de la pollution : documentaire scientifique).	Le projet ne pourra pas se résumer à la réalisation d'un documentaire, ça peut être un des livrables. Le projet doit comporter une ou plusieurs actions dont le documentaire vient rendre compte en termes de communication.
Est ce qu'il est possible d'avoir un retour sur les raisons d'un refus?	Un avis argumenté est envoyé pour chaque projet refusé. Dans certains cas, le porteur de projets est encouragé à repostuler l'année suivante.
Y a-t-il un quota par territoire?	Non, la sélection se fait sur les critères listés dans l'appel à projets, sans quotas géographiques.
Il y a un prétravail sur l'enrochement bio-sourcé. Il y a eu des remontées du public via les démarches d'enquête. Est-ce que c'est un projet émergent?	Tout dépend des échanges que vous avez avec les partenaires. Il y a une question de durée, les projets en émergence portent sur une année pour ensuite se mettre d'accord sur un projet consolidé.
Nous avons déjà été subventionnés pour un projet en émergence. Les partenariats ne sont pas encore complètement finalisés. Est-il possible de compléter le dossier après la date de clôture de notre candidature car d'ici le 30 mars toutes les lettres de partenariats ne pourront pas être renseignées? Ou bien faut-il reporter notre candidature à l'année prochaine ?	Pour la session 2022, le rapport final de projet consolidé doit arriver d'ici fin avril / début mai pour pouvoir être intégré dans le processus d'étude du projet.
Le projet que nous envisageons de soumettre démarrera fin juin, donc un peu tôt par rapport au calendrier que vous avez présenté. Est-ce un obstacle majeur ?	Il ne sera pas possible de commencer à financer dès juin, par contre pour un projet consolidé sur 2/3 ans la subvention pourra permettre de financer la suite du projet, mais pas son lancement.
Qu'est-ce qui distingue véritablement un projet consolidé d'un projet en émergence ? Peux-on postuler pour les deux en même temps ? Ou basculer de l'un à l'autre ?	Il n'est pas possible de postuler aux deux catégories en même temps. Cela nécessite de participer à deux sessions d'AAP différentes.
Un projet en émergence peut-il être une phase d'expérimentation sur le terrain à élargir sur un plus grand territoire et plus de partenaires dans un projet consolidé par la suite ?	Oui tout à fait. Ça peut être l'expérimentation d'un protocole, d'un partenariat.
Dans le cadre d'un projet financé en émergence l'an dernier et que nous souhaitons déposer consolidé pour cette année, nous avons un souci de calendrier, car nous attendons une partie des résultats d'ici le mois de mai. Serait-il possible de les transmettre après le rapport d'avancement final ?	Il est nécessaire d'avoir toutes les pièces pour étudier le dossier. Oui si ce sont uniquement des compléments. Il faut que l'essentiel du projet soit là.

<p>Il est indiqué dans la trame du budget que les frais de personnel sont limités à 24 mois. Est-ce le cas aussi pour les projets consolidés, qui durent 36 mois ?</p>	<p>Il s'agit d'une erreur, pour les projets Littoral et Mer, cela peut être sur 36 mois.</p>
<p>Quelle est la part d'autofinancement ? Est-elle obligatoirement sur dotation d'état ou peut-elle être apportée par des recettes ou un autre projet ?</p>	<p>Pas forcément par dotation d'état, cofinancement de toute nature. Autofinancement et financement en nature possibles. Valorisation du temps de travail des partenaires possible. Plus il y a un engagement (financement en nature) plus c'est convaincant. La FDF a ne nombreuses Fondations Abrisées qui agissent en environnement, cela peut -être une piste.</p>
<p>A quoi ressemble l'audition finale ?</p>	<p>Deux jurys se répartissent les projets (Environ 5/6 personnes par jury). L'audition dure environ 30 mn, et commence par une présentation rapide (les membres du jury ont déjà lu le dossier de demande). Le but est d'échanger au maximum. Préférer une audition en visio si peu de personnes peuvent être présentes dans les locaux de la FDF. Format hybride possible mais plus compliqué.</p>